

## Section 2.—Terres publiques

Au tableau 2, qui classe les terres du Canada selon le mode de possession, les articles 2, 3, 4 et 5 viennent de sources fédérales et les articles 1, 6, 7 et 8 de sources provinciales.

## 2.—Superficie répartie selon le mode de possession, vers 1955

Mode de possession	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Edouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau Brunswick	Québec	Ontario
(milles carrés)						
1. Terres de la Couronne aliénées ou en voie d'aliénation.....	6,686	2,058	16,713	16,480	43,500	41,161
2. Terres fédérales à l'exclusion des terres cédées à bail, des parcs nationaux, des réserves indiennes et des stations forestières expérimentales.....	31	115	214	766	490 <sup>1</sup>	2,186
3. Parcs nationaux.....	—	7	390	80	<sup>2</sup>	12
4. Réserves indiennes.....	—	4	30	59	281	2,436
5. Stations forestières expérimentales fédérales.....	—	—	—	35	7	97
6. Terres provinciales à l'exclusion des parcs provinciaux et des réserves forestières provinciales.....	148,491	—	3,721	10,294	524,262	342,085
7. Parcs provinciaux.....	48	—	<sup>2</sup>	—	20,264	5,079
8. Réserves forestières provinciales.....	108	—	—	271	6,056	19,526
<b>Superficie totale.....</b>	<b>155,364</b>	<b>2,184</b>	<b>21,068</b>	<b>27,985</b>	<b>594,860</b>	<b>412,582</b>
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T. du N.-O.	Canada
(milles carrés)						
1. Terres de la Couronne aliénées ou en voie d'aliénation.....	44,916	104,463	81,617	18,862	69	376,525
2. Terres fédérales à l'exclusion des terres cédées à bail, des parcs nationaux, des réserves indiennes et des stations forestières expérimentales.....	2,064	6,974	5,263	704	1,508,276 <sup>3</sup>	1,527,083
3. Parcs nationaux.....	1,148	1,496	20,718 <sup>4</sup>	1,671	3,625 <sup>4</sup>	29,147
4. Réserves indiennes.....	819	1,882	2,370	1,283	9	9,173
5. Stations forestières expérimentales fédérales.....	<sup>6</sup>	—	47	—	—	186
6. Terres provinciales à l'exclusion des parcs provinciaux et des réserves forestières provinciales.....	192,025	135,200	136,534	295,734	—	1,788,346
7. Parcs provinciaux.....	2,605 <sup>7</sup>	1,685	117	12,496	—	42,294
8. Réserves forestières provinciales.....	4,603 <sup>7</sup>	—	8,619	35,505	—	74,688
<b>Superficie totale.....</b>	<b>246,512<sup>7</sup></b>	<b>251,700</b>	<b>255,285</b>	<b>366,255</b>	<b>1,511,979</b>	<b>3,845,774<sup>7</sup></b>

<sup>1</sup> Comprend le parc de la Gatineau (70 milles carrés) et le parc des Champs de Bataille de Québec (0.36 mille carré), qui relèvent du pouvoir fédéral sans être au sens strict des "parcs nationaux". <sup>2</sup> Moins d'un mille carré.

<sup>3</sup> Comprend 952,849 milles carrés constitués, par décret du conseil, en réserves de gibier où seuls les Indiens et les Esquimaux peuvent chasser, en refuges de gibier où la chasse et le piégeage sont interdits et en réserves de pâturage pour les rennes, territoires qui cependant ne sont pas considérés comme parcs nationaux. <sup>4</sup> Y compris le parc Wood-Buffalo (13,675 milles carrés) qui, bien que constitué en réserve par le gouvernement fédéral, n'est pas administré comme parc national.

<sup>5</sup> La partie du parc Wood-Buffalo située dans les Territoires du Nord-Ouest. <sup>6</sup> La superficie des parcs nationaux comprend une région de 25 milles carrés exploitée par les stations forestières expérimentales.

<sup>7</sup> Des parcs provinciaux sont aménagés dans deux réserves forestières provinciales du Manitoba dont la superficie totale est de 1,668 milles carrés; les totaux n'en font pas double emploi.